

Image not found or type unknown



## Puis je changer d'avocat si j'estime que celui ci me defend mal

Par **enzoleonmanon**, le **29/05/2009** à **14:57**

bonjour, j'ai entrepris une aide juridictionnelle qui m'a été accordée seulement l'avocate qui est censée me défendre ne se bouge en rien et j'ai eu plus de réponses concrètes par le biais de votre forum que par ses soins, quand je l'apelle au téléphone elle est "surbookée" pour reprendre ses propres termes et avant de lui parler je dois tjs expliquer a sa secretaire pourquoi j'apelle ce qui est très déplaisant, je lui ai fait part de certaines infos que vous m'avez fournis et ca a l'air de la déranger que j'en sache autant, je repasse le 23juin cela me laisse t'il le temps de redemander a un avocat plus compétant ou tout au moins plus impliqué sur l'affaire me concernant? recevez ms sincères salutations.